

**Der Grosse Rat
des Kantons Bern**

**Le Grand Conseil
du canton de Berne**

Montag (Nachmittag), 11. Juni 2018

Juradelegation

84 2017.RRGR.694 Postulat 263-2017 SP-JUSO-PSA (Gullotti, Tramelan)
Wie sieht die Zukunft der regierungsrätlichen Juradelegation aus?

Der Präsident Jürg Iseli übernimmt wieder den Vorsitz.

Präsident. Wir kommen zum Traktandum 84, dem Postulat SP-JUSO-PSA/Gullotti: «Wie sieht die Zukunft der regierungsrätlichen Juradelegation aus?». Das Postulat ist zurückgezogen worden. Grossrat Gullotti gibt eine Erklärung ab. Bitte melden Sie sich noch für die Rednerliste an, danke.

Hervé Gullotti, Tramelan (SP). La réponse du Conseil-exécutif à mon postulat m'a surprise par son caractère frileux, je dois bien l'admettre. Pourquoi cela? Mon postulat ne visait pas à dicter une quelconque conduite cloisonnée, «fix und fertig», au gouvernement. Il ouvrait des pistes et invitait celui-ci à entamer une réflexion sur l'avenir de la Délégation du Conseil-exécutif pour les affaires jurassiennes, et sur la manière dont le gouvernement allait régler structurellement la présence des francophones dans les limites cantonales. En ce sens, il s'inscrivait pleinement, à mon sens, dans ce que le gouvernement a commencé à poser comme jalon pour l'avenir, à savoir une réflexion sur la répartition de l'administration décentralisée dans le Jura bernois, avec le départ de Moutier, et une réflexion sur l'avenir du bilinguisme dans notre canton. Rien de plus.

Nous venons de traiter deux motions qui questionnent les acquis institutionnels des francophones du Jura bernois, et invitent le Grand Conseil à prendre en considération l'existence des 113 000 francophones domiciliés dans les frontières de ce canton. Avec ou sans la question de Moutier, nous avons maintenant le temps d'aborder ces questions sereinement. Nous avons le temps de réfléchir à la manière dont nous voulons convertir en termes légaux le concept complexe de «francophone», qui convoque des notions culturelles, identitaires et géographiques notamment. Le moment est mal venu, dit le gouvernement, dans le contexte politique actuel. Je partage son avis dans le sens où il serait incompréhensible de remettre en question les acquis institutionnels que la législation garantit au Jura bernois et aux Biennois. Mais il ne faut pas craindre d'envisager une vision à long terme. Je retire donc ce postulat pour laisser la porte ouverte à d'autres interventions sur cet objet durant la législature qui s'ouvre.